

DEMANDE D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la Loi sur l'aménagement du territoire.

**L'audience aura lieu le mercredi 6 juin 2018, à compter de 18 h 30,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade CentrepoinTE**

Dossier n° : D08-01-18/B-00148
Propriétaire(s) : Khaled Aldaghestani
Emplacement : 189, avenue Withrow
Quartier : 8 – Collège
Description officielle : partie du lot 164, plan enr. M-115
Zonage : R1FF
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

Le propriétaire souhaite céder une partie de son bien-fonds au propriétaire du bien-fonds voisin au nord situé au 187, avenue Withrow.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, le propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue d'une cession.

Le terrain qui sera disjoint est représenté par les parties 1 et 2 du plan 4R préliminaire qui accompagne la demande. Il aura une façade de 4,86 mètres sur l'avenue Withrow, une profondeur de 24,83 mètres et une superficie de 125,5 mètres carrés. Cette parcelle sera cédée au propriétaire du bien-fonds au nord qui est situé au 187, avenue Withrow.

Le terrain restant est représenté comme étant une partie du lot 164 sur le plan enregistré M-115. Il aura une façade de 20,51 mètres sur l'avenue Withrow, une profondeur de 27,31 mètres (irrégulière) et une superficie de 551,3 mètres carrés. Cette parcelle est occupée par la maison existante située au 189, avenue Withrow.

L'approbation de la demande aura comme effet de créer deux parcelles distinctes. Une des parcelles sur laquelle se trouve la maison située au 189, avenue Withrow ne sera pas conforme aux exigences du Règlement de zonage. Par conséquent, une demande de dérogation mineure (D08-02-18/A-00138) a été présentée et sera étudiée en même temps que la présente.